

## NOTE CONCEPTUELLE: Stratégie du Mécanisme de financement mondial (2026-2030)

### APERÇU ET INTENTION

**Cette note conceptuelle offre un cadre d'orientation pour guider l'élaboration de la prochaine stratégie quinquennale du GFF pour la période 2026-2030.** Élaborée avec les conseils du comité de pilotage de la stratégie du GFF (SSG), cette note présente à titre indicatif un ensemble d'objectifs généraux, d'objectifs stratégiques spécifiques et de priorités, qui seront développés dans la stratégie complète. Les orientations proposées dans cette note s'appuient sur un large éventail de contributions, notamment des consultations avec les parties prenantes mondiales et dans les pays, la récente [évaluation indépendante du GFF](#), un bilan de l'actuelle stratégie et tous les autres [documents](#) récemment préparés récemment pour les organes directeurs du GFF, ainsi qu'une série de diagnostics stratégiques portant sur les dernières charges mondiales de mortalité et de morbidité chez les femmes, les enfants et les adolescents et sur les changements significatifs en cours dans le paysage politique et financier de la santé mondiale. <sup>1</sup>

**En s'appuyant sur les commentaires du Groupe des investisseurs (GI) et du Comité du Fonds fiduciaire (CFF) du GFF, ainsi que sur les résultats des consultations en cours, cette note constituera la base de l'élaboration d'un projet complet de document stratégique d'ici septembre 2025.** Après un second cycle de consultations, la stratégie sera finalisée en vue de son approbation par le GI et le CFF lors de leur 21<sup>e</sup> réunion en novembre 2025, la mise en œuvre devant débuter en janvier 2026.

**Alors que le paysage mondial du financement de la santé et du développement est appelé à connaître de profonds changements au cours de la période couverte par la nouvelle stratégie du GFF, cette dernière se veut un document évolutif, destiné à guider les contributions du partenariat à la construction d'une architecture mondiale de la santé plus résiliente et pilotée par les pays.** Le GFF s'engagera activement avec ses partenaires et parties prenantes pour tirer les enseignements de son modèle dirigé et porté par les pays, et contribuer à ouvrir la voie à une architecture mondiale de la santé plus agile et plus efficace, véritablement centrée sur les pays, conformément aux principes de l'Agenda de Lusaka, et plaçant les femmes, les enfants et les adolescents au cœur des priorités.

---

<sup>1</sup> Un rapport provisoire sur les résultats des consultations et les diagnostics stratégiques a été partagé avec les membres du GI et du CFF en lecture préalable pour la 20<sup>ème</sup> réunion du GI et du CFF, les 4 et 5 juin 2025.

## ACTION REQUISE

**Le secrétariat du GFF invite les membres du GI et du CFF à réagir à cette note conceptuelle, en répondant aux questions générales suivantes :**

1. *La vision, la mission, les objectifs généraux, les objectifs stratégiques spécifiques et les domaines prioritaires proposés dans cette note conceptuelle reflètent-ils le niveau adéquat d'ambition et d'orientation pour la prochaine stratégie du GFF, compte tenu de l'évolution du contexte mondial ?*
2. *Souhaitez-vous voir certains éléments du contexte, des objectifs généraux, des objectifs stratégiques spécifiques et des domaines prioritaires modifiés ou davantage développés dans la stratégie complète ?*
3. *Y a-t-il, selon vous, des domaines prioritaires importants qui manquent dans cette note et que vous proposeriez d'intégrer dans la stratégie ? Quels sont les domaines auxquels vous souhaiteriez donner moins d'importance ?*

## CONTEXTE STRATÉGIQUE

**Dix ans après son lancement en 2015 lors de la Conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba, le modèle catalytique du GFF dirigé par les pays, a [donné des résultats impressionnants](#).** La valeur ajoutée unique du GFF dans l'architecture mondiale de la santé réside dans sa capacité à mobiliser et influencer les financements du Groupe de la Banque mondiale (GBM) en faveur de la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents. Depuis 2015, le GFF a mobilisé 2,6 milliards de dollars américains (USD) sous forme de subventions, dont 1,4 milliard USD en subventions liées à plus de 11 milliards USD de financement de l'IDA/BIRD. Chaque dollar de soutien des bailleurs de fonds au GFF a été lié à 7 USD de l'Association internationale de développement (IDA), le fonds du GBM pour les pays les plus pauvres. Les fonds de l'IDA alloués à la santé et à la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents ont augmenté en moyenne de près de 40 % dans les pays soutenus par le GFF, *contre une baisse de 21 %* dans les pays non soutenus par le GFF sur une période similaire. Depuis qu'ils ont rejoint le partenariat, les 36 pays soutenus par le GFF ont tous réduit la mortalité maternelle et la natalité chez les adolescentes, et presque tous (97 %) ont réduit la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Près de 80 % des pays du GFF ont réduit les niveaux de retard de croissance chez l'enfant, et des centaines de millions de femmes, d'enfants et d'adolescents ont bénéficié de services vitaux de santé et de nutrition grâce au soutien du GFF.

**Le contexte mondial du GFF a considérablement évolué depuis 2015 et depuis l'adoption de la [stratégie quinquennale actuelle](#) en 2020. Les principaux défis<sup>2</sup> auxquels sont confrontés les pays éligibles au GFF incluent :**

- **Les objectifs en matière de santé des femmes et des enfants sont hors de portée :** les dernières estimations des Nations unies concernant la mortalité [maternelle](#) et [infantile](#) font état d'un ralentissement des progrès et de la persistance d'inégalités à l'échelle mondiale. Les charges de

---

<sup>2</sup> Note : L'analyse de situation mondiale, fournie dans un document séparé, propose un examen approfondi du contexte politique et financier. Une note d'analyse de la charge, réalisée par le GFF sera disponible prochainement.

mortalité se déplacent également : aujourd'hui, en Afrique subsaharienne, autant de femmes meurent de causes [liées au cancer du col de l'utérus](#) que de la mortalité maternelle.

- **Recul en matière de genre et de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) :** selon ONU Femmes, en 2024, un quart des pays du monde entier ont connu [un recul des droits des femmes](#) et une augmentation des violences basées sur le genre. La montée des gouvernements et des mouvements d'extrême droite menace les objectifs en matière de [DSSR](#) et d'égalité de genre.
- **Coupes sévères dans le budget de l'APD, baisse des dépenses nationales et montée de l'endettement :** [l'aide au développement pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents devrait diminuer de près de 40% d'ici 2028](#)<sup>3</sup>. Dans plus de deux tiers des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, les dépenses publiques de santé [ont stagné ou diminué](#) en termes réels, et le nombre de pays en situation de surendettement a fortement [augmenté](#).
- **La fragilité et les conflits augmentent :** au cours des cinq dernières années, les conflits mondiaux ont [doublé](#) et la fragilité reste à un niveau [proche du record historique](#).<sup>15</sup> des 36 actuels pays partenaires du GFF sont classés comme pays fragiles, touchés par des conflits ou des violences (FCV).

**Compte tenu de ces dynamiques, la prochaine stratégie du GFF représente une nécessité et une opportunité d'aider les pays partenaires à répondre à ces défis et accélérer considérablement les progrès en matière de réduction de la mortalité et de la morbidité évitables chez les femmes, les enfants et les adolescents, tout en diminuant leur dépendance à l'égard des bailleurs de fonds.** La récente évaluation indépendante du GFF a réaffirmé la valeur ajoutée unique de son modèle, dirigé par les pays. Elle conclut que le GFF doit être doté de ressources adéquates pour continuer à remplir son mandat principal, à savoir mettre fin aux décès maternels et infantiles évitables. La demande des pays pour le financement catalytique et l'assistance technique du GFF reste très forte, en particulier compte tenu de la forte réduction de l'environnement du financement externe. Les gouvernements partenaires demandent au GFF de redoubler d'efforts pour les aider à mobiliser et à aligner les ressources extérieures afin de renforcer les systèmes de soins de santé primaires (SSP) au service des femmes, des enfants et des adolescents. Parallèlement, de nombreux bailleurs et autres parties prenantes mondiales demandent au GFF de concentrer ses investissements catalytiques sur un ensemble clairement défini d'interventions à fort impact.

**Dans l'ensemble, les résultats de l'évaluation, des diagnostics stratégiques et des consultations menées à ce jour soulignent la nécessité, pour la prochaine stratégie quinquennale du GFF, de donner la priorité aux domaines suivants :**

- **Mobiliser des ressources supplémentaires pour les services de santé et de nutrition destinés aux femmes, aux enfants et aux adolescents,** en provenance de l'IDA, d'autres banques de développement, des financement publics, ainsi que de ressources APD et hors APD, de plus en plus alignées sur les priorités des pays.
- **Se concentrer sur les domaines où l'avantage comparatif du GFF est le plus important et sur les interventions les plus critiques** pour améliorer les résultats en matière de santé et de nutrition pour

---

<sup>3</sup> Ces estimations sont extrapolées à partir des projections globales de l'APD et des priorités attendues en matière de santé mondiale et SRMNEA-N dans le cadre du financement du développement. Les projections de l'APD s'appuient sur des sources de l'OCDE, du FMI et des gouvernements.

les femmes, les enfants et les adolescents, notamment en maintenant un soutien fort pour garantir l'accès à la planification familiale et d'autres services de santé sexuelle et reproductive (SSR).

- **Accélérer les progrès dans les pays, les interventions et les produits de base susceptibles d'avoir le plus grand impact** sur l'élimination des décès maternels et infantiles évitables.
- **Renforcer la résilience et l'autonomie des pays** afin d'assurer une couverture étendue et durable des services de santé essentiels pour les femmes, les enfants et les adolescents, dans la perspective de la couverture sanitaire universelle (CSU).
- **Définir clairement les avantages comparatifs du GFF** par rapport au GBM et à aux autres initiatives de santé mondiale (ISM).

## VISION, MISSION ET OBJECTIFS

Dans ce contexte, le GFF propose un cadre pour la stratégie 2030 structuré autour de la vision, mission et objectifs suivants :

### Vision du GFF

Aucune femme, aucun enfant, ni aucun adolescent ne décède de causes évitables.

### Mission pour 2030

Permettre à au moins XXX millions<sup>4</sup> de femmes, d'enfants et d'adolescents dans les pays où la mortalité maternelle et infantile est la plus élevée au monde d'accéder à des services de santé et de nutrition de qualité et abordables d'ici 2030.

### Objectifs stratégiques

Pour soutenir sa vision et sa mission, le GFF propose trois objectifs généraux pour la prochaine stratégie, autour des thèmes « PRÉSERVER », « ACCÉLÉRER » et « PÉRENNISER » :

- **Objectif général n°1 : PRÉSERVER les acquis récents en santé et nutrition ainsi que l'accès aux soins vitaux** pour les femmes, les enfants et les adolescents face aux chocs, en permettant une hiérarchisation rapide des priorités.
- **Objectif général n°2 : ACCÉLÉRER les progrès vers l'élimination des décès et des maladies évitables chez les femmes, les enfants et les adolescents** grâce à un financement catalytique ciblé permettant de passer à l'échelle supérieure.
- **Objectif général n°3 : PÉRENNISER les investissements et les résultats en santé et nutrition** pour les femmes, les enfants et les adolescents en renforçant les financements dirigés par les pays et les systèmes résilients.

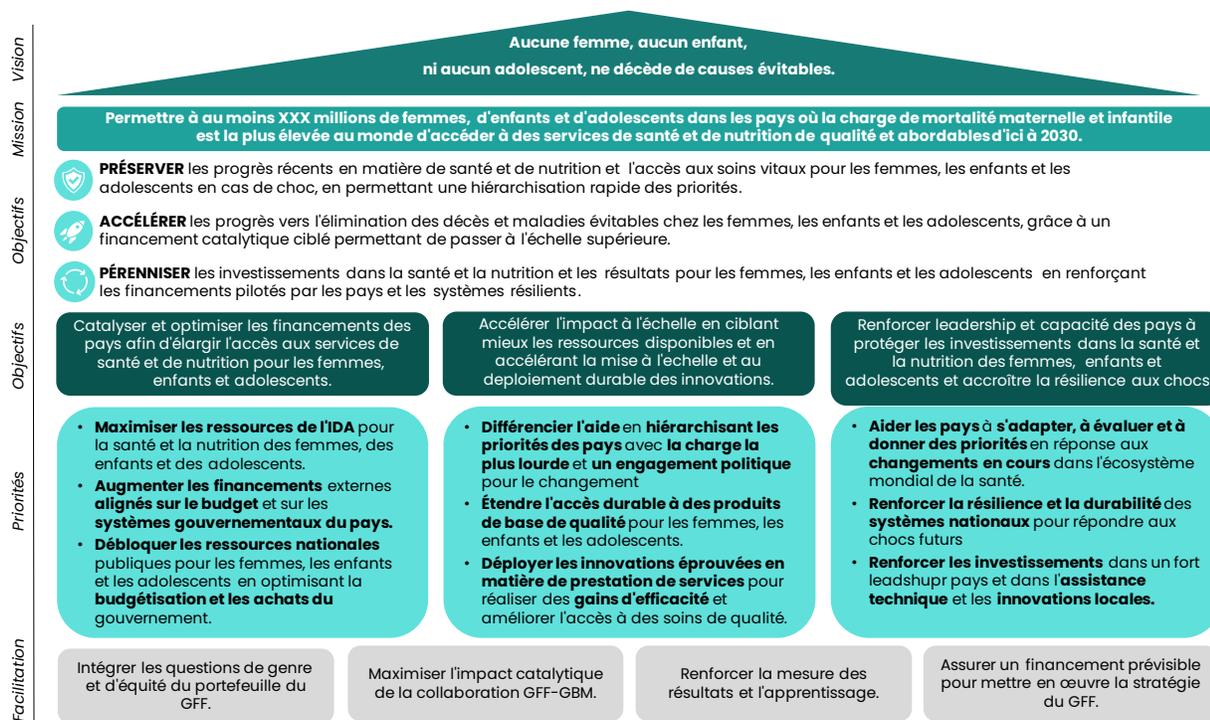
---

<sup>4</sup> Cet objectif sera défini dans la stratégie, sur la base d'analyses complémentaires de la contribution attendue du GFF à la réalisation de l'objectif de la Banque mondiale de toucher 1,5 milliard de personnes avec des services de santé de qualité et abordables d'ici 2030.

La figure 1 donne un aperçu visuel du cadre stratégique proposé.

Figure 1 : Aperçu du cadre proposé pour la stratégie 2026-2030 du GFF

## Vue d'ensemble du cadre



## Objectifs et priorités stratégiques

**Proposition d'objectif stratégique n°1 : catalyser et optimiser les financements dirigés par les pays pour étendre l'accès aux services de santé et de nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents.**

L'engagement phare du GBM visant à fournir un accès élargi aux services de santé à **1,5 milliard de personnes d'ici 2030**, ainsi que l'engagement politique de l'IDA21 d'étendre l'accès à la santé sexuelle et reproductive (SSR), offrent une opportunité majeure pour le GFF d'amplifier et d'approfondir son impact au cours des cinq prochaines années. Alors que le GBM augmente ses efforts pour aider les pays à renforcer leurs systèmes de santé et accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle (CSU) et les soins de santé primaires (SSP), le GFF a un rôle essentiel à jouer, les services de santé et de nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents, étant au cœur du renforcement des SSP et constituant un moteur clé pour réaliser la CSU. Le GFF propose de tirer pleinement parti de sa position au sein du GBM pour aider les pays à accroître les ressources de l'IDA, mobiliser davantage de ressources nationales, libérer des ressources grâce à une meilleure hiérarchisation des priorités et une exécution budgétaire plus efficace, et aligner le

financement externe sur les priorités nationales en matière de services de santé et de nutrition destinés aux femmes, aux enfants et aux adolescents. **Priorités à inclure :**

- **Maximiser les ressources de l'IDA pour la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents.** L'élan impulsé par la reconstitution ambitieuse de l'IDA21 et son engagement en faveur de 1,5 milliard de personnes offre au GFF une occasion unique de renforcer son partenariat avec le GBM. En mobilisant ses subventions catalytiques et son assistance technique, le GFF peut ainsi contribuer à orienter les allocations de l'IDA vers les priorités de santé, et à promouvoir la budgétisation nationale des services destinés aux femmes, aux enfants et aux adolescents. Le GFF collaborera étroitement avec le GBM afin de constituer un portefeuille de projets dans le secteur de la santé, visant à mobiliser davantage de ressources pour soutenir l'objectif de 1,5 milliard de personnes du GBM ainsi que les priorités en matière de SSR. Cela comprendra notamment une utilisation accrue d'instruments financiers tels que les indicateurs liés aux décaissements (DLI), les réformes légales liées au soutien budgétaire et d'autres outils de levier. Dans les pays où l'impact est le plus élevé, le GFF s'efforcera également d'intégrer les services de santé et de nutrition destinés aux femmes, aux enfants et aux adolescents dans les projets financés par l'IDA dans des secteurs connexes tels que l'éducation, la protection sociale et la gouvernance.
- **Accroître le financement externe intégré dans les budgets nationaux et renforcer son alignement sur les systèmes gouvernementaux des pays.** Les ministres de la santé des pays partenaires du GFF soulignent la grande valeur qu'ils accordent au rôle du GFF pour sa capacité à rassembler les acteurs, à faciliter la coordination, et à promouvoir un alignement efficace des financements externes avec les priorités et les systèmes budgétaires nationaux. Ils considèrent qu'il s'agit d'une valeur ajoutée essentielle du GFF, qui travaille en collaboration avec d'autres grands bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux tels que Gavi, les banques régionales de développement et le Fonds mondial, afin de renforcer le leadership et la supervision des pays et de réduire la fragmentation. Parmi les mécanismes sur lesquels le GFF peut s'appuyer pour mobiliser davantage de ressources figurent les mécanismes de regroupement de fonds existants au niveau national et le cadre de financement conjoint (JFF) récemment mis en place. Alors que le GFF s'est traditionnellement concentré sur le développement des dossiers d'investissement des pays (DI), ou « Plan unique », l'évolution stratégique pour le GFF consistera à se concentrer de plus en plus sur l'alignement des partenaires sur les processus budgétaires annuels.
- **Débloquer des ressources nationales supplémentaires pour la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents en augmentant l'efficacité budgétaire et en encourageant une approche optimisée des achats publics.** Avec un espace fiscal limité et des flux externes en baisse, il est plus que jamais impératif que les pays réalisent des économies à partir de leurs budgets existants. Fort de son avantage comparatif parmi les initiatives de santé mondiale, grâce à son ancrage au sein du GBM et à son accès direct aux ministères des finances, le GFF poursuivra son appui aux ministères de la santé pour identifier les gains d'efficacité budgétaire, améliorer l'exécution budgétaire et renforcer leur capacité de plaider auprès de leurs homologues dans les ministères des finances en faveur d'une augmentation des allocations budgétaires pour la santé. En étroite collaboration avec le GBM, le GFF mobilisera également son portefeuille existant d'initiatives avec le secteur privé, ainsi que son partenariat avec la Société financière internationale (IFC), pour développer des partenariats public-privé (PPP). Ces partenariats viseront à accroître l'implication du secteur privé dans les chaînes d'approvisionnement en médicaments et produits de base, et à

renforcer l'achat stratégique de produits de base pour la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents. Cette approche contribuera à réduire les coûts unitaires d'approvisionnement, tout en facilitant une extension abordable de la couverture et de la prestation de services. La mise en place de systèmes d'information sanitaire détenus et gérés par les pays, ainsi que la numérisation des dossiers de santé, constituent des priorités majeures exprimées par les pays et pour lesquelles la demande de soutien est élevée. Dans ces domaines, les partenariats avec le secteur privé peuvent jouer un rôle déterminant. Au cours du mois à venir, le GFF collaborera avec Laerdal et le Forum économique mondial pour réunir des leaders du secteur privé engagés dans la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents, en vue de mieux définir son avantage comparatif en matière d'engagement du secteur privé dans le cadre de l'élaboration de la stratégie complète.

**Questions pour la discussion :**

- *Êtes-vous d'accord avec l'orientation du travail du GFF sur le financement de la santé visant à mobiliser davantage de fonds, et en améliorer l'utilisation, au profit de la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents ?*
- *Dans quelle mesure le GFF devrait-il accorder de l'importance à faciliter l'alignement des autres financements externes au niveau national, dans un contexte où les ressources sont limitées ?*
- *Existe-t-il d'autres opportunités que le GFF devrait explorer avec la Banque mondiale pour améliorer la mobilisation des ressources nationales, l'efficacité budgétaire et l'engagement du secteur privé ?*

**Proposition d'objectif stratégique n°2 : accélérer l'impact à grande échelle en optimisant le ciblage des ressources disponibles et en favorisant la mise à l'échelle durable des innovations.**

L'empreinte du GFF dans les pays est restée stable depuis 2019, malgré l'évolution des charges de mortalité et de morbidité. Certains pays partenaires du GFF ont considérablement réduit les écarts de couverture et leurs taux de mortalité ont diminué, tandis que plus de deux douzaines de pays éligibles présentant des taux élevés de mortalité maternelle et infantile n'ont pas été en mesure d'accéder au soutien du GFF en raison de ressources limitées. Les résultats du GFF à ce jour montrent qu'il est possible de réaliser des progrès importants dans la réduction des décès maternels et infantiles évitables. Cependant, pour infléchir cette courbe de manière plus marquée et rapide, il sera crucial de mieux cibler les pays et communautés les plus vulnérables, d'accélérer l'accès aux produits de base essentiels et aux innovations dans la prestation de services à grande échelle, afin de lever les principaux obstacles au progrès. Pour accélérer l'impact à grande échelle, il faudra également orienter davantage les financements et l'appui technique du GFF vers les solutions **les plus prometteuses et les plus rentables. Priorités à inclure :**

- **Orienter le soutien vers les pays présentant les charges les plus lourdes et l'engagement politique nécessaire pour mener au changement.** Depuis sa création, le GFF a appliqué un modèle de soutien uniforme à l'ensemble de ses pays partenaires, avec la possibilité pour chaque pays de bénéficier de jusqu'à trois cycles de financement par subvention. Le GFF propose de **réviser sa liste de pays éligibles**<sup>5</sup> en s'appuyant sur de nouvelles données de mortalité et de morbidité (notamment la mortalité maternelle et des enfants de moins de cinq ans, la fertilité totale, le retard de croissance

---

<sup>5</sup> Sur la base de l'analyse de la charge de travail effectuée par le secrétariat du GFF.

des enfants et les taux de cancer du col de l'utérus), tout en tenant compte d'autres facteurs pertinents (tels que les taux élevés de mariages d'enfants, la fragilité et les engagements des pays). Les données les plus récentes indiquent une diminution probable du nombre total des pays éligibles au GFF. Dans un changement majeur, le GFF propose **d'adopter un modèle plus ciblé basé sur trois catégories de pays éligibles**. Une première catégorie de pays serait éligible à un « paquet de base 'plus' », combinant une assistance technique renforcée et un appui financier accru, ciblé sur les pays où la mortalité maternelle et infantile est la plus élevée<sup>6</sup> ainsi que les pays FCV. La priorité absolue sera accordée aux pays « à fort impact » qui contribuent le plus à la charge de mortalité mondiale, y compris ceux dont les défis sont les plus complexes ou les plus tenaces. Une deuxième catégorie de pays bénéficierait d'un appui plus ciblé, à la fois financier et technique, afin de répondre à des obstacles spécifiques ou exploiter des leviers particuliers, tandis qu'une troisième catégorie de pays pourrait quant à elle ne recevoir qu'une assistance technique très ciblée. Cette approche différenciée permettra au GFF de soutenir un plus grand nombre de pays qu'à l'heure actuelle, de manière plus efficace, tout en conservant une certaine flexibilité pour répondre aux besoins et aux opportunités émergents des pays.

- **Mettre à l'échelle l'accès durable à des produits de base de qualité vitaux pour les femmes, les enfants et les adolescents.** L'un des principaux freins à l'accélération des progrès réside dans la disponibilité de produits et fournitures essentiels de qualité pour la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents. En l'absence d'un financement public adéquat, ces produits représentent également la principale source de dépenses directes pour les ménages, alimentant ainsi les inégalités et la pauvreté. Bien que les récentes innovations en matière de produits de base offrent un potentiel considérable pour simplifier la prestation des services de santé et en réduire les coûts, beaucoup restent encore insuffisamment intégrées à grande échelle dans les programmes de soins de santé primaires (SSP). Le GFF est bien positionné pour **encourager et aider les gouvernements à intégrer la fourniture de produits de santé et de nutrition essentiels dans les systèmes nationaux de santé** et à veiller à ce qu'ils soient financés de manière durable par le biais des budgets nationaux. Le GFF s'appuiera sur son expertise technique dans la santé des femmes, des enfants et des adolescents, sur ses liens avec les expertises de la Banque mondiale en matière d'administration publique et de renforcement des systèmes de santé, sur sa capacité à transférer des fonds à l'IFC et sur ses partenariats avec l'UNFPA, l'UNICEF et d'autres partenaires. Le GFF travaillera également avec les bailleurs de fonds et les partenaires intéressés pour définir et **mettre en place un « guichet d'accélération » spécifique**, qui viendra compléter le financement de base du GFF. Ce guichet permettra d'octroyer des subventions et une assistance technique visant à financer durablement les produits de base et à renforcer les systèmes d'approvisionnement.
- **Déployer à grande échelle des innovations éprouvées en matière de prestation de services afin d'améliorer l'efficacité et l'accès à des soins de qualité.** La lenteur des progrès observés dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile appelle à adopter des approches plus ambitieuses. En tant que bailleur de fonds intermédiaire, le GFF est bien placé pour aider à sélectionner les innovations existantes, transformer les projets pilotes en programmes à grande échelle, et atténuer les risques lors de la mise à l'échelle, notamment en soutenant la recherche et l'évaluation de la mise en œuvre. Des initiatives particulièrement réussies, telles que le programme [Safer Births](#)

---

<sup>6</sup> Pays avec les taux les plus élevés et nombres totaux les plus élevés.

*Bundle of Care (SBBC)* en Tanzanie, qui a permis de réduire de 75 % la mortalité maternelle et de 40 % la mortalité néonatale précoce dans le pays, offrent aux autres pays un modèle éprouvé pour les aider à « briser le cycle » des décès évitables. Le GFF aidera les pays à **adapter les enseignements tirés d'initiatives telles que SBBC** pour leur contexte national, à les mettre à l'échelle par le biais de projets financés par l'IDA, et à veiller à ce que les coûts soient intégrés dans les budgets nationaux dès le départ. Le GFF proposera également de travailler avec les bailleurs de fonds intéressés pour **développer des guichets de déploiement d'innovations ciblant des enjeux hautement prioritaires et à fort impact**, telles que la mortalité maternelle et néonatale, la prévention et le traitement du cancer du col de l'utérus, les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR), ainsi que la prestation de services basée sur l'intelligence artificielle. Toutefois, il pourrait être nécessaire de fixer un plafond pour ces financements ciblés afin de s'assurer qu'ils ne se fassent pas au détriment du financement de base du GFF.

#### Questions pour la discussion :

- *Dans quelle mesure le GFF devrait-il différencier le soutien qu'il apporte aux pays dits « à fort impact » par rapport aux autres ?*
- *Dans quelle mesure l'idée de créer des guichets dédiés à la mise à l'échelle des produits de base et des innovations en matière de prestation de services est-elle pertinente, ou le GFF devrait-il plutôt se concentrer sur la mobilisation de ressources supplémentaires pour son principal fonds fiduciaire ?*
- *Existe-t-il d'autres moyens pour le GFF d'encourager une mise à l'échelle plus rapide dans un plus grand nombre de pays ?*

**Proposition d'objectif stratégique n°3 : renforcer le leadership et les capacités des pays à protéger la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents, et à renforcer la résilience face aux chocs.**

**Les crises et la rareté des ressources exigent une efficacité maximale.** En appliquant les leçons tirées de la pandémie de COVID, le GFF propose d'aider les pays à s'adapter à un contexte de l'aide au développement en évolution rapide et à renforcer leur capacité à préserver les investissements dans les services essentiels de santé et de nutrition pour les femmes, les enfants, et les adolescents tout en construisant des systèmes de prestation plus résilients et durables. **La protection de l'accès aux droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) constituera une priorité** dans un contexte de restrictions croissantes dans le monde entier. En aidant les pays à renforcer leurs capacités d'adaptation et de résilience, le GFF peut également contribuer à une meilleure préparation face aux urgences climatiques et à d'autres chocs futurs. **Priorités à inclure :**

- **Aider les pays, à court terme, à s'adapter, évaluer et établir des priorités face aux changements en cours dans l'écosystème mondial de la santé.** La stratégie actuelle du GFF a été élaborée au plus fort de la crise liée au COVID-19. La nouvelle stratégie s'inscrit, quant à elle, dans le cadre d'une nouvelle crise systémique en santé mondiale. Au cours des 12 à 18 prochains mois, le GFF travaillera avec les pays partenaires pour **évaluer rapidement l'impact** de la crise de l'aide sur leurs programmes et leurs populations, aider à **identifier les compromis budgétaires et les gains d'efficacité** qui leur permettront de maintenir et **de pérenniser la fourniture rentable** de services de santé essentiels aux populations les plus vulnérables. La protection de l'accès aux services de planification familiale et aux droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) fera l'objet d'une attention particulière. Le GFF déploiera une version allégée de la **cartographie des ressources et**

**suivi des dépenses** (CRSD), des Évaluations fréquentes et outils systémiques pour la résilience (FASTR), des enseignements tirés de la Refonte des prestations de services, ainsi que d'autres outils de hiérarchisation en temps réel afin d'identifier les compromis nécessaires et de faciliter une prise de décision rapide.

- **Renforcer la résilience et la durabilité des systèmes des pays pour répondre aux chocs futurs.** Le GFF orientera son assistance technique sur les domaines essentiels à l'accélération et à la pérennité des acquis, notamment en mettant davantage l'accent sur le soutien à la mise en œuvre de projets visant à renforcer l'offre de services de santé de qualité, sensibles au genre, en réponse aux événements climatiques extrêmes. Le GFF **appliquera systématiquement un filtre de fragilité** afin de s'assurer que son soutien aux États et aux régions fragiles est bien adapté à leurs besoins et contribue à augmenter leur résilience. En étroite collaboration avec le GBM, le GFF renforcera également son appui aux pays pour **intégrer les considérations relatives aux chocs climatiques** dans leur planification, **accélérer la numérisation** des dossiers de santé, construire des **systèmes d'informations sanitaires nationaux souverains**, et institutionnaliser l'usage systématique d'analyses rapides, de données et d'outils d'intelligence artificielle. L'objectif est d'améliorer leur capacité d'adaptation en priorisant les actions basées sur les données, en orientant les décisions budgétaires et la prestation de services, tout en réduisant leur dépendance aux experts internationaux.
- **Renforcer les investissements dans le leadership des pays et l'assistance technique locale, ainsi que les innovations issues du terrain.** Le GFF prévoit de poursuivre et de consolider ses deux plateformes phares en termes de leadership : le **Réseau ministériel** et le Programme de leadership féminin (**FEMNET**). Afin de favoriser l'appropriation locale et la durabilité à long terme, le GFF s'emploiera à mobiliser davantage d'assistance technique provenant des pays eux-mêmes ou de la région, tout en veillant à ce qu'elle soit coordonnée par les autorités gouvernementales compétentes. Parallèlement, il renforcera leurs capacités à nouer des **partenariats avec des experts et des organisations locales** dans des domaines hors de leurs principaux champs d'expertise. Conformément aux engagements précédents avec le GI et le CFF, le GFF investira également dans le renforcement des capacités et **l'engagement des organisations de la société civile locale et de jeunes** dans les pays partenaires, afin d'intégrer les perspectives et les idées des communautés pour renforcer la conception et l'impact des projets financés par l'IDA.

#### Questions pour la discussion :

- *Existe-t-il d'autres moyens pour le GFF de s'associer aux pays afin de renforcer la résilience, réduire la dépendance à l'égard des bailleurs de fonds et promouvoir l'autonomie ?*
- *Compte tenu des menaces croissantes de remise en cause des DSSR, quelle place le GFF devrait-il accorder, dans sa stratégie, à la protection et à la promotion des DSSR ?*
- *Avez-vous d'autres suggestions sur la meilleure manière dont le GFF devrait orienter son soutien au renforcement du leadership et des capacités des pays ?*

#### Leviers stratégiques

Le GFF propose également que la stratégie mette en évidence quatre priorités stratégiques transversales, ou « leviers », essentielles pour permettre au GFF d'atteindre ses trois objectifs principaux :

- **Intégrer le genre et l'égalité dans l'ensemble du portefeuille du GFF.** L'égalité de genre et les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) sont et resteront au cœur de l'action du GFF. Le GFF propose d'accélérer le passage d'une approche où le genre est traité comme un pilier ou un domaine de travail distinct (comme c'est le cas dans la stratégie actuelle) à une intégration transversale dans l'ensemble de son portefeuille et de ses leviers de changement systémique, notamment en matière de prestation de services, de financement de la santé, d'analyse des données et de partage des connaissances.
- **Maximiser l'impact catalytique de la collaboration entre le GFF et le GBM.** Le GFF est un partenaire clé du GBM pour atteindre son objectif 2030 de fournir des services de santé de qualité et abordables à 1,5 milliard de personnes et pour tenir son engagement dans le cadre de l'IDA21 concernant la SSR. Alors que le GBM renforce son soutien aux pays en matière de financement de la santé et de réformes pour le renforcement des systèmes de santé en vue d'atteindre la CSU, le GFF concentrera ses efforts sur sa valeur ajoutée spécifique afin de garantir que ces réformes se traduisent par des résultats améliorés en santé et nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents. Au cours des cinq prochaines années, le GFF renforcera son intégration avec le GBM et ancrera davantage son rôle catalytique au sein des programmes de la Banque mondiale.
- **Renforcer la mesure des résultats et l'apprentissage.** Un cadre robuste d'indicateurs clés de performance (ICP) sera élaboré dans la stratégie afin de suivre les résultats, en alignement avec les systèmes nationaux de suivi. Le GFF s'emploiera à renforcer la capacité des pays à gérer la performance des systèmes de santé et améliorer l'utilisation des données pour la prise de décision. Il mettra également l'accent sur l'**accélération des échanges « Sud-Sud » de connaissances** entre pays et entre les niveaux nationaux et infranationaux afin de faciliter l'adoption et la mise à l'échelle rapide de solutions efficaces. Les principaux outils d'apprentissage incluront une analyse comparative des données des pays partenaires du GFF afin d'identifier les écarts de performance et leurs causes sous-jacentes, ainsi qu'un cadre à venir pour guider le renforcement des systèmes afin d'atteindre les résultats en matière de santé et de nutrition pour les femmes, enfants et adolescents.
- **Garantir un financement prévisible pour mettre en œuvre la stratégie du GFF.** La réalisation des objectifs généraux et spécifiques de la stratégie dépendra de l'obtention d'un financement adéquat et prévisible pour sa mise en œuvre sur les cinq prochaines années. Cela nécessitera également des investissements stratégiques en termes de mobilisation de ressources, partenariats, engagement des bailleurs de fonds et communication.

#### **Questions pour la discussion :**

- *Êtes-vous d'accord avec l'approche proposée visant à intégrer de manière transversale les questions de genre et d'égalité dans l'ensemble du portefeuille du GFF, ou pensez-vous qu'il conviendrait de continuer à les traiter comme un pilier distinct, comme c'est le cas dans la stratégie actuelle ?*
- *Ce document définit-il de manière suffisamment claire l'avantage comparatif et la complémentarité du GFF par rapport au GBM ? Quelles précisions supplémentaires serait-il utile d'inclure dans la stratégie ?*

## CONCLUSION

**Cette proposition représente une évolution stratégique du portefeuille actuel du GFF, en réponse à un environnement en mutation et aux enseignements tirés, afin d'augmenter considérablement le nombre de femmes, d'enfants et d'adolescents ayant accès à des services de santé et de nutrition de qualité et abordables d'ici 2030, dans le but de mettre fin aux décès évitables de femmes, d'enfants et d'adolescents.** Les objectifs et priorités stratégiques proposés reflètent les domaines dans lesquels la demande des pays en faveur du soutien du GFF est forte ; où le modèle du GFF est perçu comme un avantage comparatif par rapport au GBM et à d'autres partenaires mondiaux pour la santé ; et où un recentrage et une priorisation supplémentaires des actions du GFF peuvent maximiser l'impact au niveau des pays. Les priorités suggérées au titre de l'objectif stratégique 1 proposé, qui consiste à maximiser et optimiser le financement piloté par les pays, reflètent une ambition accrue de mobiliser davantage de ressources de l'IDA et d'autres sources de financement, ainsi qu'une approche renforcée pour aider les pays partenaires à aligner davantage les financements externes. Les priorités proposées au titre de l'objectif stratégique n°2, visant à différencier le modèle de financement de base du GFF et à mettre à l'échelle l'accès aux produits de base et aux innovations dans la prestation de services, représentent un changement significatif dans le fonctionnement actuel du GFF. Les priorités proposées au titre de l'objectif stratégique 3 pour renforcer le leadership et la résilience des pays reflètent la nécessité à la fois de relever les défis actuels et d'aider les pays à accélérer leur transition vers une plus grande autonomie, en mettant délibérément l'accent sur la fragilité. Parmi les leviers transversaux prioritaires pour permettre au GFF d'atteindre ses objectifs figurent : la protection et la promotion de l'égalité de genre et de l'accès aux services et produits de santé sexuelle et reproductive ; le renforcement du partenariat et de l'intégration du GFF avec le Groupe de la Banque mondiale ; l'amélioration de la mesure des résultats et de l'impact ; ainsi que l'assurance de ressources suffisantes et prévisibles pour mettre en œuvre la stratégie sur les cinq prochaines années. **Ces priorités, ainsi que d'autres enjeux pouvant émerger au fil des consultations en cours, seront développés dans la version complète du projet de stratégie.**